



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## financement

Question au Gouvernement n° 2289

### Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin. Monsieur le Premier ministre, le Président de la République s'est expliqué devant les Français, expliquant que la vidéo le mettant en cause relevait d'une manipulation et d'une opération mensongère pour ce qui le concerne. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Les faits intervenus depuis le confirment.

Monsieur le Premier ministre, vous ne vous êtes pas encore expliqué directement devant les Français, alors que cette cassette vous met personnellement en cause en tant que premier secrétaire du Parti (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), et alors même que l'un de vos proches, M. Monate, a confirmé avoir reçu, pour le Parti socialiste, des sommes importantes.

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Urba !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin. Le Président de la République s'est exprimé. Nous souhaitons qu'à votre tour vous nous apportiez les éclaircissements nécessaires. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Lionel Jospin, Premier ministre. Madame la députée, j'ai du mal à comprendre la logique ...

M. Henri Emmanuelli. Nous aussi !

M. le Premier ministre. ... qui vous conduit à ne pas ajouter foi à une cassette dont le script a été publié par un grand journal du soir, comme l'on dit, pour ce qui concerne des imputations directes et précises portées à l'égard d'une personnalité publique, ...

M. Jean-Louis Debré. Mais il y a aussi Monate !

M. le Premier ministre. ... et, en revanche, à attacher du prix ou de la crédibilité à des imputations qui n'évoquent en rien, à aucun moment, une autre personnalité publique. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le Premier ministre. Je vous suggère donc de laisser la presse s'exprimer sur ces sujets,...

M. Franck Dhersin. Baratin !

M. le Premier ministre. ... de laisser, quand il y a lieu, la justice mener les enquêtes nécessaires ou les procédures qu'elle a à conduire; et, pour le reste, de faire comme moi: vous garder de vouloir utiliser ce qu'on appelle les affaires dans le débat public ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Jean-Louis Debré. Dites-le au président de l'Assemblée nationale et à Mme Voynet !

### Données clés

**Auteur :** [Mme Roselyne Bachelot-Narquin](#)

**Circonscription** : Maine-et-Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2289

**Rubrique** : Partis et mouvements politiques

**Ministère interrogé** : Premier Ministre

**Ministère attributaire** : Premier Ministre

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 11 octobre 2000, page 6588

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 octobre 2000